

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 26-27 (1996-1997)

Rubrik: Communications présentées à la Société en 1996-1997

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications présentées à la Société en 1996-1997

par Franco Morenzoni, Guy Le Comte,
Michel Grandjean, et Liliane Mottu-Weber

1717.— *Séance tenue le jeudi 25 janvier 1996, sous la présidence de Mme Béatrice NICOLLIER-DE WECK.*

Romainmôtier, histoire et développement du plus ancien monastère de Suisse, par MM. Peter EGGENBERGER, Philippe JATON et Nicolas SCHÄTTI.

Le monastère de Romainmôtier, fondé au Ve siècle par les saints Romain et Lupicin, à l'instigation du duc Félix Chramnelène est en effet le plus ancien monument monastique de Suisse, dont M. Schätti retrace à grands traits l'histoire. Le complexe monastique et ses différents bâtiments (Maison des Moines, Maison Reymond, Prieuré, Grange au Dîme) sont l'objet, depuis des années, d'une fouille exhaustive, menée par l'atelier d'archéologie médiévale de Moudon, fouille que l'on considère déjà comme exemplaire car toutes les données concernant les interventions qu'ont subies les immeubles ont été informatisées.

MM. Jaton et Eggenberger et plusieurs de leurs collaborateurs ont publié des rapports intermédiaires dès 1989. Les rapports sont régulièrement résumés dans la RHV depuis 1990. Les plans présentés lors de la conférence, œuvres de J. Sarott et F. Wadsack ont également été publiés dans la RHV.

G. L.C.

1718.— *Séance tenue le jeudi 15 février 1996, sous la présidence de Mme Béatrice NICOLLIER-DE WECK.*

Le mythe lacustre au XIX^e siècle, par M. David RIPOLL.

Publié sous le titre : «Nos ancêtres les lacustres! Images d'un mythe d'origine», *Genava*, XLII, 1994, p. 203 sqq.

Christianisme et alimentation : le cas de Byzance, par M. André-Louis REY.

Le sujet de cet exposé est en rapport avec le développement de l'enseignement de la civilisation byzantine à l'Université de Genève, où des approches thématiques faisant une large part à l'histoire des mentalités viennent s'ajouter à la lecture traditionnelle d'ouvrages littéraires significatifs.

Dans le prolongement d'un séminaire consacré à la thématique de l'alimentation dans le monde byzantin, l'attention s'est portée sur l'interaction entre les données matérielles de l'alimentation et les éléments idéologiques propres au christianisme (originaux ou hérités), en Orient, dans l'Antiquité tardive et le domaine médiéval. On voit ainsi comment le « système de ravitaillement et de subsistance » de la société byzantine est modelé par des facteurs culturels. Le remplacement du sacrifice sanglant par la liturgie eucharistique marque clairement la différence à l'égard du paganisme; une pratique des interdits alimentaires qui se démarque de celle du judaïsme, puis de celle de l'islam, et où les jours de la semaine et les périodes de jeûne partiel jouent un rôle important, inscrit les repas courants dans le temps chrétien. Deux dossiers particuliers sont parcourus plus en détail: l'allaitement des nourrissons et l'ascétisme. Le premier est durablement marqué par la méfiance à l'égard des nourrices et des contes païens qu'elles furent longtemps susceptibles de transmettre, et cet argument vient s'ajouter à ceux des philosophes païens en faveur de l'allaitement maternel, nettement préconisé par la tradition patristique. Avec l'ascétisme et le régime des moines, on touche aux extrêmes, souvent d'ailleurs jugés excessifs par une bonne partie de l'Église, des conduites chrétiennes de mépris envers l'enveloppe charnelle des hommes. Dans ce domaine comme dans les autres, le souci de mesure et d'équilibre, si présent dans les traditions grecques, parvient généralement à se combiner avec la primauté toute médiévale des nourritures spirituelles.

A.-L. R

1719.— *Séance tenue le jeudi 14 mars 1996.*

Assemblée générale statutaire de la Société tenue sous la présidence de Mme Béatrice NICOLLIER-DE WECK, présidente, au cours

de laquelle la proposition d'augmenter la cotisation annuelle à Fr. 80.- est acceptée à l'unanimité.

L'Assemblée prend connaissance des rapports de Madame Nicollier-de Weck, et de MM. A. Wagnière et Bolsterli, respectivement trésorier et vérificateur des comptes, et les approuve.

À cette occasion, M. Étienne Burgy devient membre du Comité.

**L'appel d'Urbain II à la Croisade (Clermont - 1095).
Autour du 9^e centenaire, par M. Robert DELORT.**

Après avoir rappelé le contexte économique et social dans lequel s'inscrit l'appel à la croisade lancé par le pape Urbain II à Clermont, le conférencier a brossé un brillant tableau des nombreux éléments qui permettent de mieux comprendre comment l'Occident a pu s'engager vers la fin du XI^e siècle dans une aventure dont les conséquences les plus lointaines sont encore perceptibles de nos jours. Plusieurs thèmes ont ainsi été abordés : le renforcement de la Papauté face à l'empereur, la possibilité d'offrir aux turbulents guerriers chrétiens l'occasion de montrer leur courage en combattant sous la bannière du Christ, les difficultés de l'empire byzantin face à l'avancée des Turcs en Anatolie, le climat plus général de *reconquista* que l'on observe aussi bien dans la Péninsule ibérique qu'en Sicile dès le milieu du XI^e siècle, mais aussi l'attrait exercé par la Jérusalem céleste de l'Apocalypse qu'on ne distinguait pas nécessairement de la Jérusalem terrestre ou, encore, la notion de « guerre juste » telle qu'elle s'impose à cette époque. Bref, une conférence aux horizons très larges, mais parfaitement maîtrisés.

F. M.

1720.— *Séance tenue le jeudi 28 mars 1996, sous la présidence de Mme Béatrice NICOLLIER-DE WECK.*

Absolutisme naissant et candeur helvétique : les Neuchâtelois et la rédaction de la coutume, fin XVI^e siècle-début XVII^e siècle, par M. Maurice de TRIBOLET.

Petite principauté soumise à une souveraineté étrangère, le comté de Neuchâtel et Valangin a subi les influences administratives et juridiques de la monarchie dont son prince était issu : ainsi en 1608, Henri II d'Orléans-Longueville tentera d'imposer une réformation de la coutume qui échouera devant l'opposition du Petit Conseil de Neuchâtel, qui avait le privilège de rendre des points de coutumes. Ce privilège était mal ressenti dans les autres parties de la principauté et c'est des Montagnes de Valangin, dès la fin du XVI^e siècle, que proviendront les requêtes pour demander la rédaction d'un coutumier qui devait mettre fin à l'arbitraire de la coutume et unifier le droit. Ce faisant, la seigneurie de Valangin, nouvellement rattachée au comté de Valangin en 1592, ne voulait plus être soumise à la prééminence de la Ville de Neuchâtel en fait d'interprétation de la coutume, situation qui peut être comprise comme une domination de la ville sur la campagne. Aux yeux du prince et de ses sujets des Montagnes, la rédaction de la coutume constituait le seul moyen de mettre sur pied d'égalité anciens et nouveaux territoires et du même coup d'affirmer ainsi la souveraineté du prince.

M. de T.

1721.— *Séance tenue le jeudi 25 avril 1996, sous la présidence de Mme Béatrice NICOLLIER-DE WECK.*

Des sermons de Calvin sur Esaïe découverts à Londres, par M. Max ENGAMMARE.

Publié dans Olivier Millet (éd.), *Calvin et ses contemporains*, Genève, Droz, 1998, pp. 69-81.

Le Jubilé de la Réforme à Genève (1835) : Religion, Patrie et Tolérance, par Mme Mireille LADOR.

Publié dans le *Bulletin* de la SHAG, tome 25 (1995), pp. 97-110.

1722.— *Séance tenue le jeudi 9 mai 1996, sous la présidence de Mme Béatrice NICOLLIER-DE WECK.*

Rodolphe Töpffer : l'art de la naïveté, par Mme Marie-Claude ALAMIR.

Certains éléments de la biographie de Rodolphe Töpffer, disparu il y a juste cent cinquante ans, sont particulièrement importants pour comprendre son art. Il s'agit notamment de son ophtalmie précoce, qui l'obligea à renoncer à la peinture pour se consacrer à l'enseignement et à la littérature, de même que son entrée à l'Académie (1832) puis son élection au Conseil législatif en 1834, qui le conduisirent à adopter des comportements adaptés à sa nouvelle insertion professionnelle, politique et sociale au détriment de sa liberté d'expression artistique. Après les avoir rappelés, Marie-Claude Alamir, auteur de plusieurs études sur l'œuvre de cet artiste genevois du XIX^e siècle, montre le rôle fondamental qu'y occupe le concept de « naïveté », qu'elle observe chez le Töpffer qui s'exprime en tant que critique d'art ou en tant que critique de la société genevoise tout court - la naïveté étant alors utilisée comme « posture » et même comme « imposture d'une naïveté construite fictivement » -, mais aussi chez le dessinateur, aux visées subversives, de caricatures féroces et d'esquisses grotesques, et chez celui qui théorise sur l'artiste qui, selon lui, doit savoir se mettre, par « un degré d'inhabileté précieuse », à la portée des esprits simples - le peuple et les enfants - qu'il s'agit... de moraliser. A l'appui de ces considérations, les images projetées ouvrent en effet des pistes de recherche intéressantes sur ce personnage à facettes et sur ceux dont sa plume facétieuse a dessiné les contours et conté les aventures : les Cryptogame, Vieux-Bois et autres Docteur Festus.

L. M.-W.

1723.— *Séance tenue le jeudi 31 octobre 1996, sous la présidence de Mme Béatrice NICOLLIER-DE WECK.*

Piaget avant Piaget, par M. Fernando VIDAL.

Dans ses souvenirs autobiographiques, Jean Piaget (1896-1980) déclare que sa perspective biologique dérive de questions rencontrées lors de sa première activité scientifique (la classification des mollusques), et assure que le projet d'élaborer une « épistémologie génétique » (théorie de la connaissance fondée sur l'étude du développement psychologique de l'intelligence) fut sa vocation dès le moment où il découvrit la philosophie à seize ans. Ce faisant, il expurge son récit, le privant de données fondamentales du point de vue biographique et historique, et effaçant les traces du très riche contexte suisse romand dans lequel il évolua pendant sa jeu-

nesse, pendant la Première Guerre mondiale notamment. Le jeune Piaget, en effet, était animé d'un souffle mystique, il se passionnait de religion et de politique, participait à des groupes de jeunesse socialiste et chrétienne, pensant que la construction consciente de son identité personnelle était inséparable de son travail scientifique et philosophique, et subordonnait ses projets intellectuels à l'établissement d'un monde meilleur après la Grande Guerre. A l'occasion des cent ans de la naissance à Neuchâtel du grand penseur, il s'agissait dans « Piaget avant Piaget » de restituer la jeunesse du personnage, de le situer dans son contexte, et de montrer qu'elle décèle des éléments essentiels pour comprendre l'œuvre piagétienne ultérieure. Ce thème est développé dans Fernando Vidal, *Piaget before Piaget*, Harvard University Press, 1994, et fit l'objet d'une exposition dont le catalogue est intitulé : *Piaget Neuchâtelois*, Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire, 1996.

F. V.

1724.— *Séance tenue le jeudi 14 novembre 1996, sous la présidence de Mme Béatrice NICOLLIER-DE WECK.*

Pour une histoire du secret, par Mme Catherine SANTSCHI.

Publié dans la *Revue suisse d'histoire*, 47 (1997), 3, pp. 327-351.

1725.— *Séance tenue le jeudi 28 novembre 1996, sous la présidence de Mme Béatrice NICOLLIER-DE WECK.*

« Colonies » de Genève ? Les premières années de vie commune des églises réformées du royaume de France (ca 1559-ca 1571), par M. Bernard ROUSSEL.

Publié dans le présent *Bulletin*, pp. 1-14.

1726.- *Séance tenue le jeudi 12 décembre 1996, sous la présidence de Mme Béatrice NICOLLIER-DE WECK.*

Recherches sur l'histoire de la société genevoise du Jeu de l'Arc, par Mme Hélène MAYOR.

Le Noble Exercice de l'Arc est la plus ancienne des sociétés traditionnelles de Genève. Sa fondation remonte à 1444. Contrairement aux confréries religieuses, qui furent supprimées à la Réformation, mais à l'instar d'autres sociétés à caractère militaire telles que les Arquebusiers, les Arbalétriers et les Canonniers, cette section de l'ancienne confrérie de Saint-Sébastien (des Archers) traversa les siècles en conservant ses « jeux », ses « exercices » et ses « rois », malgré les crises et les éclipses (1782-1791, par exemple) qu'elle eut à subir. Auteur de la plaquette qui a été consacrée à cette société à l'occasion de ses 550 ans, Madame Hélène Mayor en retrace l'histoire à grands traits, une histoire dans laquelle se reflètent fidèlement les événements et « affaires » qui marquent la vie de la cité, puisqu'elle permet de suivre, au gré des interdictions de ses réunions, des changements de « rois », de l'ouverture aux étrangers ou des décès - prématurés - de certains de ses membres éminents, les chertés et les pestes, les conflits entre « Négatifs » et « Représentants » et les condamnations du Tribunal révolutionnaire (trois des exécutés de 1794 étaient membres du Jeu de l'Arc !).

L. M.-W.

La Société Immobilière Genevoise : un acteur dans le développement urbain de Genève (1853-1909), par M. Olivier PERROUX.

Le développement de la Ville de Genève, pendant la démolition des fortifications est un sujet qui a déjà fait l'objet de travaux d'histoire. Pourtant, il restait à porter un regard différent sur cette période : celui d'une des entreprises qui ont construit la ceinture fazyste.

La Société Immobilière Genevoise, fondée seulement quatre ans après l'adoption de la loi sur la démolition des fortifications de 1849, est l'une des premières sociétés immobilières de la République. Créée et dirigée par des personnalités influentes de la Genève du XIXe siècle, elle a connu une histoire passionnante, jalonnée d'événements aussi divers qu'imprévus, allant de la construction d'immeubles, bien entendu, au percement d'une rue, en passant par l'achat de terrains. Le point culminant de ces cinquante premières années a été, en effet, l'acquisition de la quasi-totalité du plateau de Saint-Jean, à la fin du siècle passé.

Unique par sa longévité (la Société existe toujours), cette entreprise permet de porter sur l'histoire du développement urbain de la République un regard nouveau et différent qui ne manque pas d'intérêt.

O. P.

1727.— *Séance tenue le jeudi 30 janvier 1997, sous la présidence de Mme Béatrice NICOLLIER-DE WECK.*

Sanctuaires et cultes en Valais romain, du paganisme au christianisme, par M. François WIBLÉ

À Martigny, les recherches archéologiques ont permis de mettre au jour de nombreux lieux de cultes antiques, depuis la fin de l'époque gauloise jusqu'à l'époque du christianisme triomphant (IV^e siècle de notre ère). Un temple indigène sur podium en pierres sèches remonte au moins au milieu du 1^{er} siècle avant J.-C. lorsque l'agglomération s'appelait *Octodurus*. On y adorait un dieu gaulois que les romains nommèrent plus tard Mercure et qui de ce fait devait aussi être le protecteur des voyageurs et des commerçants. Ce temple sera intégré dans un grand enclos sacré (*téménos*) à l'époque de la fondation de la ville romaine de *Forum Claudii Vallensium*, peu avant le milieu du 1^{er} siècle après J.-C. Au centre de cette agglomération, à côté du forum, sera édifié, certainement à la même époque, un temple de type classique consacré apparemment à Jupiter. Un temple de plan centré, typiquement gallo-romain sera, lui, implanté en périphérie nord de la ville dans le courant du 1^{er} siècle. A proximité immédiate du *téménos*, dans le faubourg sud de l'agglomération, on édifia au III^e siècle un *mithraeum*, sanctuaire du dieu d'origine iranienne Mithra, auquel n'avaient accès que les initiés. Un important mobilier votif (sous forme de monnaies, notamment) a généralement été découvert lors des fouilles ; il permet de déterminer l'histoire de ces lieux de culte et d'entrevoir l'évolution de certaines rites.

On constate donc que seuls les dieux du panthéon romain et le culte impérial avaient droit de cité, au cœur de la ville. Dans ce contexte, il n'est peut-être pas étonnant que le premier sanctuaire chrétien soit situé, lui aussi, en dehors du tissu urbain. On y a mis au jour les vestiges d'une cathédrale double qui pourrait avoir été

celle de saint Théodore, premier évêque connu du Valais qui, en 381 après J.-C., signa les actes du concile d'Aquilée.

F. W.

1728.— *Séance tenue le jeudi 13 février 1997, sous la présidence de Mme Béatrice NICOLLIER-DE WECK*

L'événement Vatican II, par M. Etienne FOUILLOUX.

Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Lumière Lyon 2, M. Fouilloux dirige la version française de l'*Histoire du concile Vatican II*, dont le tome 1 a paru au Cerf en 1997. Le conférencier présente sa démarche dans le cadre de ce qu'il appelle le « retour de l'événement dans l'historiographie ». Après avoir rappelé l'improbabilité du concile (à la veille de son annonce par Jean XXIII, personne n'aurait envisagé cette hypothèse), M. Fouilloux analyse la préparation de l'événement conciliaire. Allait-il s'agir d'un concile d'union (comme celui de Lyon de 1274), d'un concile de condamnation (comme celui de Trente), d'un concile de définition (comme Vatican I) ? Aucune de ces qualifications ne convient pour Vatican II, qui fut un concile d'aggiornamento et de réforme.

M. Fouilloux souligne que le pape a laissé libres de leurs choix les commissions préparatoires, dont les schémas demeurèrent très conservateurs (les Henri de Lubac, Yves Congar et Karl Rahner, nommés dans l'une ou l'autre de ces commissions, sont minoritaires). Les inflexions réformatrice ne viendront que par la suite, en particulier grâce à l'allocution d'ouverture de Jean XXIII du 11 octobre 1962 et au rejet successif de la plupart des schémas préparés en commission. Après la mort de Jean XXIII (1963), c'est sous la ferme houlette de Paul VI que se poursuit la « lente alchimie des textes ».

Sans céder au déterminisme rétrospectif, M. Fouilloux conclut de son enquête que le concile de Vatican II, malgré le peu d'écho initial du projet, fut bel et bien un concile d'aggiornamento.

M. G.

1729.— *Séance tenue le jeudi 27 février 1997, sous la présidence de Mme Béatrice NICOLLIER-DE WECK.*

Au cœur de la politique extérieure de la Chine : les débuts de l'ère Deng Xiaoping, par M. Michel HAMMER.

M. Hammer, chargé de cours à l'Institut des hautes études internationales de Genève, est l'un des rares Occidentaux à avoir pu pénétrer l'impénétrable du gouvernement chinois. Il a rencontré un certain nombre de personnalités politiques et a pu consulter des documents confidentiels (rapports ou notes personnelles) : autant d'avantages qui lui permettent de présenter le bilan de la politique extérieure de Deng Xiaoping.

Les étapes biographiques du leader chinois, né en 1904 et mort quelques jours à peine avant la date de cette conférence, sont connues : il participe à la Grande Marche, à la guerre civile, puis est promu au Bureau politique dès 1956. Tombé en disgrâce à deux reprises (en 1966-1973, en raison de son opposition à la Révolution culturelle, puis en 1976-1977), Deng est rappelé au pouvoir par Hua Guofeng.

Dès 1978, la doctrine des « quatre modernisations » inspire la politique, extérieure autant qu'intérieure, de Deng, en matière d'agriculture, d'industrie, de science et d'armée. Le pragmatisme caractérise son action (« peu importe qu'un chat soit jaune ou gris pourvu qu'il attrape les souris ») ; il le conduit notamment à faire appel à des investisseurs étrangers (essentiellement à la diaspora chinoise à l'étranger). Sa haine de l'URSS l'entraîne en 1979 à dénoncer le traité de 1950 avec Moscou, à tout mettre en œuvre pour libérer la Chine de l'hégémonie soviétique de Brejnev et à conclure un accord de coopération avec le Japon. La politique vietnamienne de Deng doit également être lue dans le contexte de la confrontation avec l'URSS.

M. Hammer pose en conclusion la question de la « 5^e modernisation » chinoise, celle de la démocratie, que Deng Xiaoping a toujours repoussée et dont les dissidents rappellent aujourd'hui, sans le moindre succès, la pressante actualité.

M.G.

1730.— *Séance tenue le jeudi 13 mars 1997.*

Assemblée générale ordinaire de la Société, tenue sous la présidence de Mme Béatrice NICOLLIER-DE WECK, présidente.

L'Assemblée prend connaissance des rapports de Madame Nicollier-de Weck, et de M.M. A. Wagnière et Bolsterli, respectivement trésorier et vérificateur des comptes, et les approuve.

L'Assemblée prend également connaissance de la démission du comité de la SHAG de Madame Anne-Lise Head qui est vivement remerciée pour tous les services rendus à la Société.

Elle élit le comité qui sera composé de: M. Michel Grandjean, président, M. Jean Terrier, Mme Liliane Mottu-Weber, M. Daniel Aquillon, Mme Fabia Christen Koch, M. Guy Le Comte, M. André Wagnière, M. Michel Porret, Mme Béatrice Nicollier-de Weck, M. Étienne Burgy, tous sortants, ainsi que de M. Didier Grange, archiviste de la Ville de Genève, élu à cette séance.

L'apport méthodologique de la généalogie, par M. Alfred PERRENOUD.

La généalogie, science auxiliaire de l'histoire, a longtemps été dédaignée par les historiens. Ce sont les démographes qui ont, à la suite de Louis Henry, réhabilité cette discipline. M. Perrenoud s'attache à montrer tout ce que peuvent apporter à l'historien des généalogies bien faites et systématiques.

Il entreprend ensuite d'en donner des exemples qu'il tire de son enquête sur la population du val de Bagnes, dont il reconstitue toutes les familles du milieu du XVII^e siècle à nos jours. Les difficultés sont nombreuses: Bagnes, la plus étendue des communes suisses est un monde en soi, avec ses neuf villages entre lesquels la communication n'est pas aisée, surtout l'hiver.

Le conférencier décrit sa méthode et présente les fiches qu'il utilise. Il décrit les principaux types de famille dont son étude a mis l'existence en évidence. De nombreux problèmes se posent dont la solution passe peut-être par une meilleure connaissance des particularités locales : propriétés réparties, pour chaque propriétaire à

différents niveaux de la vallée, mode très égalitaire des partages entre frères et soeurs. Ces problèmes peuvent difficilement être étudiés dans le cadre d'une enquête démographique, ils le sont souvent dans le cadre plus modeste d'une généalogie familiale.

Il ne reste qu'à attendre la publication des résultats de cette étude qui marquera, n'en doutons pas, une étape décisive dans notre connaissance de l'histoire de la population de notre pays.

G. L.C.

1731.— *Séance tenue le jeudi 10 avril 1997, sous la présidence de M. Michel GRANDJEAN.*

La mémoire de la Révolution neuchâteloise de 1848. Du Cinquantenaire au Centenaire, 1898-1948, par M. Philippe HENRY

Publié dans *La mémoire de la Révolution neuchâteloise de 1848 : du Cinquantenaire au Centenaire, 1898-1948*, textes réunis et présentés par Philippe Henry, Hauterive, Neuchâtel 1997.

1732.— *Séance tenue le 24 avril 1997, sous la présidence de M. Michel GRANDJEAN.*

Le corps du pape (Moyen Age, Renaissance). Anthropologie et pouvoir, par M. Agostino PARAVICINI BAGLIANI.

Conférence prononcée à l'occasion de la parution de *Le corps du pape*, Paris, Seuil, 1997 (395 p.)

1733.— *Séance tenue le jeudi 9 octobre 1997 conjointement avec la Société d'égyptologie, sous la présidence de M. Michel GRANDJEAN.*

Institutions et développement urbain à Kerma, par M. Charles BONNET,

Les fouilles de l'Université de Genève à Kerma, au nord du Soudan, ont permis d'étudier les ruines d'une ville antique de vastes proportions. Cette métropole africaine s'est développée sur les bords du Nil de 2400 avant J.-C. jusqu'aux environs de 1400. Les

structures de briques crues restituent un plan complexe dessinant au centre un quartier religieux dominé par le grand temple divin. Perpendiculairement à l'axe d'entrée du monument, deux palais successifs et leurs annexes appartiennent à l'institution monarchique de la résidence. Une agglomération secondaire constitue un autre ensemble, sans doute destiné au culte pour les rois défunts. C'est là que de nombreuses chapelles, des ateliers et de rares habitations ont été édifiés dans un secteur protégé, comme la ville principale, par de puissantes fortifications et des fossés.

C. B.

Cette conférence a été suivie le samedi 11 octobre d'une visite de la Salle Kerma au Musée d'art et d'histoire, sous la conduite de M. Charles Bonnet.

1734.— *Séance tenue le jeudi 23 octobre 1997, sous la présidence de M. Michel GRANDJEAN.*

Les réfugiés juifs en Suisse pendant la guerre. Itinéraire d'une recherche en histoire orale, par Mme Fabienne REGARD.

L'histoire orale constitue une approche spécifique et pluridisciplinaire de lecture de la réalité sociale (complexité des représentations) héritée directement d'Hérodote. L'itinéraire de la recherche retrace les différentes étapes de réalisation : choix du sujet, préparation de l'enquête, apprentissage de techniques de communication non-verbales, réflexion méthodologique, problèmes de l'échantillonnage, rencontres avec les témoins, interaction communicative, retranscriptions, critique du document, relations entre sources écrites et orales, choix du type d'analyse et présentation des résultats. La recherche a été réalisée entre 1986 et 1995 et sera publiée en 1998 sous le titre « Les réfugiés Juifs en Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale vus par le prisme de leur(s) mémoires(s) ».

F. R.

1735.— *Séance tenue le jeudi 13 novembre 1997, sous la présidence de M. Michel GRANDJEAN*

Mieux vaut être pauvre et réformé que riche et catholique. Adam Smith, les Églises et l'économie, par M. François DERMANGE.

On connaît Adam Smith comme économiste, auteur de la *Richesse des nations*, manifeste de l'économie politique naissante ; parfois aussi comme moraliste, auteur de la *Théorie des sentiments moraux*, qui le place aux côtés de Hutcheson, Hume et D. Stewart au cœur des Lumières écossaises ; mais on oublie que Smith élabora son système dans une faculté de théologie à Glasgow et qu'on trouve dans son œuvre un plaidoyer vibrant et original pour la religion réformée à laquelle il était attaché.

L'analyse de Smith ne se comprend qu'en référence à un cours naturel de la religion reconstitué pour la circonstance. Naturellement, la religion prend appui sur les passions des hommes, l'attire pour le singulier et le merveilleux et le souhait de se concilier un monde qui les terrorise. C'est donc naturellement que les premières idées religieuses sont polythéistes, superstitieuses et populaires. Ce n'est qu'avec le temps que la religion s'enrichit et s'établit, qu'elle prend ses distances vis-à-vis des préjugés, qu'elle s'intéresse aux grands principes de la direction du monde physique et qu'elle comprend que son rôle est essentiellement moral.

Smith va alors s'attacher à montrer que les Églises réformées sont l'illustration même de ce développement naturel, tandis que l'Église de Rome en est la pire caricature.

La perversité politique, économique, morale et théologique de l'Église de Rome est liée à sa richesse ou plus exactement à la concentration de cette richesse entre les mains du haut clergé et de quelques monastères. C'est par elle en effet que le pape a longtemps pu entretenir une milice supranationale qui a freiné la constitution progressive des États nationaux. C'est à cause d'elle que le clergé du Moyen Âge ne vit aucune nécessité à améliorer la productivité agricole, privant ainsi le peuple des conditions de son accroissement, et qu'il ne prit aucun soin à développer sur la capitalisation de ses gains la première industrie. C'est à cause d'elle encore

que le haut clergé adopte les mœurs des classes dominantes, prétendant se soustraire aux lois communes, et qu'il gèle toute remise en cause de la métaphysique caduque qui soutient son pouvoir. Mais la concentration de la richesse a aussi pour effet de priver le gros du clergé des revenus qui auraient dû naturellement lui revenir. Si bien que le petit clergé de l'Église la plus riche de la chrétienté a tous les traits de celui des religions les plus populaires. Devant constamment séduire le peuple pour survivre, il flatte ses penchants les plus suspects : il attise le fanatisme et les factions politiques, il encourage l'ascèse plutôt que la moralité, il entretient les équivoques mentales dont la confession lui procurera des revenus et se contente en théologie d'une casuistique qui lui donne sa légitimité.

Il est vrai qu'au départ la Réforme a trouvé son crédit sur le vulgaire par les mêmes moyens que toute secte naissante, mais cette dette populaire fut rapidement effacée par l'effet conjugué de la pauvreté des ministres et leur égalité. Économiquement, politiquement, moralement et théologiquement, l'Église réformée est un modèle. L'abolition des domaines ecclésiastiques et de la dîme a en effet rendu à la logique économique les terres mal gérées et supprimé une foule de clercs oisifs et inutiles. Par ailleurs, la richesse transférée à l'État a été la condition de son renforcement. Mais surtout, la pauvreté des ministres n'a eu pour la religion que d'heureux effets. Elle a filtré le nombre des vocations, encouragé la science et la morale des ministres et obligé les universités protestantes à offrir, pour subsister, un enseignement de qualité.

On pourra se demander, au bout du compte, ce qui fait que le pauvre clergé protestant a pris un tour plus moral que son homologue catholique. Smith répond que c'est parce que les ministres des Églises de Genève et d'Écosse sont «instruits, bien nés et respectables». C'est parce qu'il est issu de classes bourgeoises que le ministre peut rester véritablement indépendant, sans égard pour les préjugés populaires, confiant dans l'admiration que le peuple vouera à sa personne pourvu qu'il tienne son rang. Mais on pourrait renverser la proposition ; c'est en réalité parce qu'il est pasteur de bourgeois que le ministre ne court aucun risque ; une bourgeoisie dont il ne fait que refléter les valeurs.

F. D.

1736.— *Séance tenue le jeudi 27 novembre 1997, sous la présidence de M. Michel GRANDJEAN.*

Quand la Radio découvrait la Suisse romande, par M. Christian CIOCCA.

À l'occasion de son 75^e anniversaire, la Radio Suisse Romande publie, en étroite collaboration avec différents partenaires et institutions cantonales, une collection de sept disques-compacts *Quand la radio découvrait la Suisse romande* consacrée à chaque canton romand et à la partie francophone du canton de Berne.

Après plusieurs autres parutions discographiques, cette nouvelle mise en valeur du patrimoine radiophonique marque une étape importante de la connaissance de ce média, qui a contribué à renforcer l'identité romande et élargi la notion de communauté dès les années 1930. En effet, chercheurs et historiens ont œuvré avec les documentalistes de la RSR afin d'offrir aux auditeurs une mise en perspective de chaque document sonore sous la forme d'un livret illustré de 24 pages.

A la suite de la diffusion exclusivement directe des premières émissions, à partir d'octobre 1922, les premiers enregistrements permirent dès 1935-36 les transmissions en différé et la constitution d'un patrimoine sonore dont l'importance ne fut révélée que des décennies plus tard, alors que les supports (disques de 78 tours en « gravure directe ») subissaient une forte détérioration.

Parmi les sources audiovisuelles de l'histoire, le document sonore enrichit notre perception du passé. Bruits ou bruissements, paroles et musiques, ambiances et paysages sonores ne sont-ils pas les balises d'une époque ? Ils permettent l'ancrage de la mémoire individuelle et/ou collective par le « hors-temps » de l'émotion.

C. C.

Au-delà de l'écrit, les sources audio-visuelles de l'histoire, par M. Yves COLLART.

Publié dans le présent *Bulletin*, pp. 75-97.

1737.— *Séance tenue le jeudi 11 décembre 1997, sous la présidence de M. Michel GRANDJEAN*

La Société des Arts et ses archives, par M. Jean-Daniel CANDAU.

Les archives de la Société des Arts sont toujours conservées dans le palais de l'Athénée, siège de cette société, et à cet égard, leur inventaire, tel qu'il avait été publié voici huitante ans dans les *Comptes rendus de l'exercice 1916-1917* de la Société (pp. 369-379), reste valable. Ces archives ont permis à Jean-Paul Cateau, dans son mémoire de licence en histoire nationale de 1987, de renouveler l'histoire de la Classe d'Industrie et de Commerce. Elles pourraient permettre également d'écrire l'histoire, qui n'a jamais été faite, de la Société des Arts elle-même, de sa fondation en 1776 jusqu'à la création des trois Classes actuelles en 1821. Les archives continuent d'être régulièrement consultées par les historiens et les chercheurs. Voici dans l'ordre alphabétique des noms les principales consultations de ces dix dernières années : Olivier Adatte (les expositions universelles), Mme Sharon Bailly (Jaquet-Droz et ses automates), Axel Beer (Heinrich Joseph Wassermann), Lucien Boissonnas (François Ferrière, Adam Töpffer), Marie P. Bouchardy (Jean-Antoine Linck), Frédéric Chappey (Charles Henry), Michael M. Erkelenz (Firmin Massot), Gilbert Gardes (Jean Jaquet), Didier Grange (moulages anciens), Patrick-André Guerretta (Pierre-Louis De la Rive), Nicole Houriet (Jacques-Fréd. Houriet), Carole Huta (Jean Senebier), Fernand Jeanmairret (Jean-Baptiste Boussingault), Diane Lingjaerde (François Diday), Anne Monnet (concours agricoles), Mary O'Neill (Hyacinthe Rigaud), Jean-Marie Pastor (le cinéma à Genève avant 1914), Gloria Luba Rhodes (Jean-Etienne Chaponnière, sculpteur), Alon Shapira (Henriette Rath), René Sigrist (Marc-Auguste Pictet), Paul Tunbridge (Sir Humphrey Davis), Alain Valette (Jean-Pierre Perret, coutelier). Il convient de rappeler enfin que plusieurs des auteurs du monumental ouvrage consacré en 1996 à Rodolphe Töpffer (Marie Alamir-Paillard, Lucien Boissonnas et Danielle Buysens, notamment) ont travaillé sur les registres de la Société et sur ceux de la Classe des Beaux-Arts.

J.-D. C.

**Le programme des beaux-arts au Palais de l'Athénée :
architecture, sculpture, peinture, par M. Armand BRULHART.**

Apportant une réponse aux multiples questions que les auditeurs habituels des conférences données dans les salles de ce prestigieux bâtiment se posent, en écoutant - avec plus ou moins d'attention - les savants exposés qui s'y succèdent au fil des semaines, le conférencier fait partager à son auditoire les premiers résultats de ses recherches sur l'architecture et les décorations du Palais de l'Athénée.

L. M.-W.